

ANNEXE F – ENTENTE COLLECTIVE APASQ-ADISQ

Visant la production de spectacles de musique et de variétés (Clauses 6-4, 6-5 et 6-7)

Producteur :

Titre de la production :

Période couverte par la remise :

No de dossier (attribué par l'APASQ au contrat) :

N° membre le cas échéant	Prénom et nom de la personne conceptrice	N° contrat	Cachet	DÉDUCTION À LA SOURCE PERSONNE CONCEPTRICE		CONTRIBUTION DU PRODUCTEUR
				Cotisation syndicale (4 %)	Caisse de Sécurité (5 %)	Caisse de sécurité (9 %)
			Sous-total			
					Total de la remise à l'APASQ	

N° chèque

Payable à l'ordre de l'APASQ

Date _____

Producteur _____

Les déductions à la source et les contributions de producteur doivent être transmises à l'APASQ **le 21^e jour** de chaque mois et couvrir les remises du mois précédent. Le producteur joint au paiement de ces sommes le présent formulaire ou son fac-similé informatisé dûment rempli et, pour les concepteurs dont le cachet est au taux horaire, une copie de leur(s) facture(s) (12-4.1). Une copie du présent formulaire est aussi transmise à l'ADISQ.